

**Communiqué de presse**  
*Pour publication immédiate*

### **Le Canada et le Québec à l'ONU : « *Tout va très bien!* »**

Genève, le 8 mai 2006 / Au deuxième et dernier jour de leur comparution devant le Comité sur les droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU réuni à Genève, les réponses du Canada et du Québec sur les enjeux aussi variés que la pauvreté, l'itinérance, le logement, la santé, l'accès à l'éducation et à la justice et le sort réservé aux Premières Nations peuvent se résumer en une phrase : « Tout va très bien! ». C'est le constat que font les deux observateurs québécois Vincent Greason de la *Ligue des droits et libertés* et François Saillant du FRAPRU au terme de cette séance.

Selon les deux observateurs, sur l'enjeu épineux de la pauvreté, le Canada et le Québec se sont contentés de répéter sur tous les tons que le nombre de personnes dans cette situation a diminué depuis dix ans tout en admettant du même souffle qu'ils ne disposent toujours pas d'instrument officiel de mesure de la pauvreté. La délégation officielle a contourné les interrogations sur la profondeur du phénomène, c'est-à-dire sur l'appauvrissement grandissant des ménages qui sont demeurés pauvres, ainsi que sur l'effritement du filet de sécurité sociale. Cette attitude a fait bondir la déléguée portugaise Maria Virginia Bras-Gomes qui s'est exclamée : « Je constate qu'au Canada on ne comprend pas très bien ce qu'est la pauvreté. » Lors de ses remarques de clôture, la présidente du comité, Madame Virginia Bonoan-Dandan, a renchéri qu'il était préoccupant que la pauvreté se soit aggravée malgré la situation économique favorable que connaît le Canada.

Mme Bonoan-Dandan a par ailleurs posé une question illustrant ses inquiétudes sur l'affaiblissement de la capacité du Canada à faire pleinement respecter les droits économiques, sociaux et culturels compte tenu des poursuites judiciaires dont le pays a commencé à être l'objet de la part d'investisseurs américains en vertu du chapitre 11 de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA). En réponse, la délégation canadienne a énergiquement nié que la protection sociale pouvait être affectée par cette possibilité. Elle n'a cependant pas pu confirmer la primauté des droits économiques et sociaux sur la protection des investissements.

Les groupes sociaux québécois attendent maintenant avec impatience le rapport final du comité qui paraîtra vendredi le 19 mai 2006. Le chef de la délégation gouvernementale canadienne, monsieur Alan Kessel, a lui-même reconnu que les attentes sont très grandes compte tenu de la richesse du Canada.

– 30 –

Pour plus d'informations : Vincent Greason, François Saillant, tél (Suisse) : 0 41 7962 220 79